

Objet : **Déploiement du module ViaTrajectoire TND en Loire-Atlantique**

Docteurs, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND), ont été créées les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO). Vous pouvez leur transmettre le livret d'adressage national pour toute suspicion de TND chez un enfant âgés de moins de 12 ans. Cela permet ensuite de coordonner l'accès à un diagnostic, de favoriser les interventions précoces et de garantir la prise en charge financière aux familles.

Afin de répondre aux attentes de simplification et de dématérialisation des adressages par les médecins de première ligne aux PCO, j'ai le plaisir de vous informer qu'**un nouveau module d'adressage TND a été déployé sur [ViaTrajectoire](#)**, service national d'orientation des personnes dans les champs sanitaire et médico-social.

Qu'est-ce que ViaTrajectoire TND ?

Le module TND de ViaTrajectoire a vocation à faciliter l'orientation de l'enfant vers la PCO de son secteur, dès lors qu'un éventuel trouble du neurodéveloppement est détecté par un médecin de première ligne.

Quel déploiement en Pays de la Loire ?

Ce module déjà déployé avec succès dans d'autres régions a vocation à être déployé sur l'ensemble des Pays de la Loire d'ici mi-2026.

Aussi dès septembre 2025, le médecin de première ligne pourra remplir la grille de repérage sur le module TND de ViaTrajectoire et l'envoyer en un clic aux PCO de Loire-Atlantique. Ces dernières pourront faire un retour sur l'éligibilité de la demande ou une demande de précisions.

Quels sont les avantages de ViaTrajectoire TND pour les médecins adresseurs ?

Finis le dossier papier, ViaTrajectoire TND permet aux médecins d'**adresser de manière sécurisée** et instantanée le **livret de repérage national dématérialisé** relatif aux enfants suspectés de TND **vers la PCO du secteur**. Plusieurs avantages pour les médecins adresseurs :

- Simplification du remplissage du livret de repérage
- Suivi du retour des PCO
- Pour les médecins généralistes : Une seule solution pour les dossiers Grand-Age, Sanitaire (SMR, HAD, USP) et les livrets de repérage TND

Comment cela fonctionne ?

- Se connecter sur viatrajectoire.fr
- Renseigner en ligne le livret de repérage
- Envoyer le dossier en un clic à la PCO du secteur
- Consulter en temps réel les mises à jour

Lors de la création du dossier ViaTrajectoire TND, l'Identité Nationale de Santé (INS) de l'enfant devra être qualifiée. L'INS constitue la clé unique d'identification du patient : chaque patient est ainsi identifié de la même façon par tous les professionnels de santé. Cela sécurise le partage de données de santé entre les professionnels.

Pour les 7-12 ans : Seuls les dossiers ViaTrajectoire TND complets (comportant notamment les volets Famille et Enseignant) pourront être étudiés par la PCO → le médecin pourra ajouter les volets en pièce-jointe au dossier ; un accès à ViaTrajectoire pour les familles et les enseignants est prévu à partir de fin novembre.

Besoin d'aide, des questions ?

Vous pouvez consulter [notre page régionale ViaTrajectoire TND](#) et également contacter l'équipe régionale ViaTrajectoire du Groupement e-santé (viatrajectoire@esante-paysdelaloire.fr).

Nous vous partageons également les liens vers les tutoriels vidéo dédiés aux médecins de ville « [Créer un dossier ViaTrajectoire TND](#) » et « [Se connecter à ViaTrajectoire](#) »

Restant attentif et à votre écoute afin de réaliser cette démarche de simplification administrative et de sécurisation des transmissions.